



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2839
30 décembre 2022
1,50 € • DOM: 2€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Le journal
d'Arlette Laguiller

2022 les profits explosent

2023

La grève s'impose !



Attentat anti-kurde
Folie meurtrière
encouragée

page 3

Grande-Bretagne
Pour les salaires,
vive les grèves!

page 12

Chômeurs
Nouvelle attaque
du gouvernement

page 4

Leur société

- Attentat contre une association kurde : une folie bien encouragée 3
- Nos lecteurs écrivent : rue d'Enghien, résultat du racisme banalisé 3
- Assurance chômage : nouvelle attaque du gouvernement 4
- Grève : un droit qui les gêne 4
- Rien n'est jamais acquis 4
- Hôpitaux saturés : la crise est devenue la norme 5
- ZFE : les pauvres interdits de voiture ? 5
- Petit commerce : avis de décès 5
- Partis de gauche : méli-Mélenchon électoral 12

Dans le monde

- Zelensky à Washington : cajoleries et rappel à l'ordre ? 6
- Ukraine : dans Kharkiv désencerclée 6
- Multinationales : un impôt indolore 6
- Allemagne : l'extrême droite dans l'appareil d'État 7
- CMA CGM : navigation de haut vol 7
- Climat : Noël au balcon, profits au plafond 8
- Tesla : les montagnes russes d'une économie irrationnelle 8
- Armement : profiteurs et investisseurs de la mort 8
- Grande-Bretagne : vive les grèves 12

Dans les entreprises

- Compte pénibilité : toujours la même vieille ficelle 9
- Naval Group : 150 euros après débrayages 9
- Go Sport : emplois menacés par les agissements du patron 9
- Énergie : le chèque à bois du gouvernement 9
- La Poste : timbre rouge supprimé, emplois menacés 10
- SNCF Strasbourg : un REME qui vire au cauchemar 10
- Sephora - Paris La Défense : un parfum de colère 10
- Industrie de la volaille : procès d'un esclavagiste 11
- Juratri - Lons-le-Saunier : l'usine craque, les employés aussi 11

Agenda

- Fêtes régionales 3

Les attaques pleuvent, préparons la riposte de l'ensemble des travailleurs !

La grève des contrôleurs de la SNCF a sans doute gêné de nombreux voyageurs pendant le week-end de Noël et a donné lieu à un déchaînement anti-grévistes du gouvernement et des journalistes. On ne les entend pas autant le reste de l'année, quand les retards et les suppressions de trains dus aux économies réalisées par la direction de la SNCF entraînent la galère quotidienne pour des millions d'usagers. C'est que la gêne des usagers, durant ce week-end de fêtes comme le reste de l'année, est le cadet des soucis du gouvernement.

Face à des travailleurs en grève, salariés des raffineries de Total, éboueurs, travailleurs des transports ou de GRDF, le refrain de la « prise d'otage » est un réflexe chez ces dirigeants. Par contre, face à l'envolée du prix du caddie, aux factures d'électricité ou de gaz qui doublent ou triplent, il n'est pas question de prise d'otage, pas plus que quand le patronat fait pression sur les salaires et les conditions de travail ! Ils choisissent leur vocabulaire selon les intérêts de la classe capitaliste qu'ils servent.

Macron a saisi l'occasion pour dire qu'il faudrait interdire le droit de grève à certaines périodes, au nom du droit à la libre circulation. Comme si ce n'étaient pas les mesures prises par ce gouvernement en faveur du capital qui entravent la liberté de millions de travailleurs de circuler, de se chauffer, de se loger et de vivre dignement !

Les contrôleurs ont mille fois raison de se battre. Ils dénoncent non seulement l'aggravation de leurs conditions de travail, mais aussi des salaires insuffisants, malgré des primes qui ne compensent pas des salaires qui démarrent sous le smic, qui sautent en cas d'absence et ne comptent pas pour la retraite. Même s'ils l'ont exprimé de manière catégorielle, le problème posé par les contrôleurs est celui de tous les travailleurs aujourd'hui : des salaires qui ne suffisent pas pour vivre.

L'autre aspect qui reste en travers de la gorge du gouvernement, comme de la direction de la SNCF, c'est que les travailleurs sont passés par-dessus les directions syndicales. Les contrôleurs ont propagé la grève eux-mêmes, non seulement sur les réseaux, au travers d'un collectif national, mais aussi dans les discussions individuelles et collectives. C'est ce qui a conduit à la démonstration de force du premier week-end de décembre, où 80 % des contrôleurs étaient en grève, puis à la

mobilisation du week-end de Noël.

Le ministre des Transports, Clément Beaune, s'est insurgé contre ce collectif fait « pour contourner les syndicats ». Les commentateurs ont parlé d'irresponsabilité des grévistes, qu'ils imaginent forcément manipulés, car il est impensable pour eux que des travailleurs du rang, syndiqués ou non, puissent discuter de leurs intérêts et agir sans l'aval des directions syndicales. C'est pourtant bien toutes les grèves qui devraient être organisées et contrôlées par les travailleurs eux-mêmes.

Les syndicats se sont empressés de signer un accord avec la direction, qui promet une prime annuelle de 720 euros et la création de 200 emplois supplémentaires. Dans la foulée, ils ont levé le préavis de grève pour le week-end prochain. Quelle que soit la décision des contrôleurs sur la suite du mouvement, c'est bien leur grève qui a permis d'obtenir ce premier résultat.

Contre les grévistes, Véran a déclaré : « À Noël, on ne fait pas la grève, on fait la trêve. » Mais les attaques de son gouvernement et du grand patronat ne connaissent pas de trêve et leurs cadeaux pour l'année prochaine sont loin de nous faire rêver.

Ainsi, le gouvernement a choisi le 23 décembre pour annoncer une nouvelle mesure anti-chômeurs : à partir du 1^{er} février, la durée d'indemnisation pourra baisser de 40 % si le taux de chômage officiel ne dépasse pas les 6 %. C'est un moyen de plus de faire pression sur tous les travailleurs pour accepter n'importe quel emploi, à n'importe quelles conditions et pour n'importe quel salaire. S'y ajoutent la réforme des retraites et la volonté du gouvernement d'allonger la durée du travail, ce qui condamnerait nombre de travailleurs, jetés dehors bien avant 65 ans, aux petits boulots et à des pensions de misère. Sans oublier, encore et toujours, la valse des étiquettes et le pouvoir d'achat qui dégringole.

Des grèves éclatent ici et là sur les salaires. Pour faire reculer le patronat et le gouvernement, qui prennent nos conditions de vie en otage, il faudra une riposte de l'ensemble de la classe ouvrière. C'est en discutant entre travailleurs, en décidant nous-mêmes de nos actions et de notre façon de nous organiser et en contrôlant nos représentants que nous pourrons la bâtir.

Nathalie Arthaud



A Paris, le 18 octobre.

Attentat contre une association kurde : une folie bien encouragée

À Paris, le 23 décembre, trois militants kurdes ont été assassinés et trois autres personnes blessées. L'auteur de la tuerie, qui venait une dizaine de jours plus tôt d'être libéré d'une détention provisoire, n'en était pas à son coup d'essai.

Il avait en particulier, le 8 décembre 2021, attaqué au sabre un campement de migrants du parc de Bercy, dans le 12^e arrondissement parisien, blessant deux réfugiés. À la suite de cette agression, la police avait arrêté quatre des victimes, qui avaient été gardées à vue pour « violence en bande organisée », avant d'être libérées, l'un des réfugiés néanmoins nanti d'une OQTF.

Cette fois, ce sont trois militants du mouvement nationaliste kurde qui ont été tués, dont une responsable politique et un chanteur réfugié, auparavant emprisonné en Turquie pour ses chansons en langue kurde et son opposition au régime. Deux des victimes ont été atteintes dans les locaux du centre culturel kurde de la rue d'Enghien, l'autre dans le restaurant situé en face.

Après avoir été stoppé dans un salon de coiffure

proche, l'assassin présumé, selon la formule, a été arrêté et, avant d'être mis en garde à vue le 25 décembre, confié à l'infirmier psychiatrique de la préfecture de police. Il se serait en effet déclaré « pathologiquement raciste » et en voudrait aux migrants, qu'il rendrait tous responsables d'un cambriolage commis chez lui.

Arrivé sur les lieux de l'attentat, le ministre de l'Intérieur a finement analysé que le tueur « a voulu manifester s'en prendre à des étrangers ». Il était difficile de le nier. Darmanin a jugé bon, pour appuyer l'hypothèse de l'acte d'un dément isolé, de préciser que celui-ci « n'était pas fiché comme étant quelqu'un d'ultra-droite ou extrémiste qui participerait à des organisations illicites ». Macron, s'il n'a pu qu'admettre que la cible de l'attaque était des Kurdes, n'a pas manqué l'occasion

de rendre hommage « à [ses] forces de l'ordre pour leur courage et leur sang-froid ». Sans surprise, l'extrême droite, de Ciotti à Zemmour, en passant par Le Pen, y a vu « une démonstration du laxisme judiciaire » et même un « en-sauvagement généralisé ».

Quoi qu'ils en disent, même s'ils n'en sont pas à approuver ouvertement le geste du tueur, c'est précisément ce climat malsain généré par la propagande raciste de l'extrême droite, et surtout par la politique anti-migrants du gouvernement, qui entretient un terrain favorable à ce genre de passage à l'acte.

Mais l'explication des faits comme le geste d'un psychopathe raciste, mais isolé, a du mal à convaincre, et ne convainc pas les associations kurdes en particulier. Les étrangers que son délire le poussait à cibler par hasard se sont trouvés être précisément ceux du centre culturel kurde. Les victimes étaient connues pour leur militantisme au sein du Parti des travailleurs kurdes, le PKK, violemment combattu



Les portraits des victimes.

en Turquie et ailleurs par le président turc Erdogan. L'assassin est intervenu juste à l'heure où devait se tenir, dans les locaux du centre, une réunion préparatoire à la commémoration de l'assassinat, dix ans plus tôt, de trois autres militants nationalistes kurdes, dans un autre centre du même quartier.

Selon *L'Humanité*, cet assassin, opportunément sorti de prison, aurait même été déposé par une voiture, après un périple à Saint-Denis, juste devant le centre de la rue d'Enghien, où il a tué précisément des militants. Trop de coïncidences effaçant le hasard, on ne peut que citer un porte-parole du Conseil démocratique kurde de France (CDKF) : « Que personne n'essaie de nous faire croire qu'il s'agit d'un simple attentat orchestré par l'extrême droite. [...] Le fait que nos associations soient prises pour cible relève d'un caractère terroriste et politique. »

Et en effet, si l'assassin est sans doute un psychopathe, ce ne serait pas la première fois qu'un tel personnage aurait pu être manipulé, en l'occurrence par les services d'Erdogan.

Ceux-ci se sont d'ailleurs

manifestés de leur côté puisque, à Ankara, l'ambassadeur de France a été convoqué le 26 décembre pour se voir signifier le mécontentement du pouvoir turc face à ce qu'il considère comme de la propagande anti-Turquie lancée « par les cercles du PKK ». Cela sonne comme un avertissement aux autorités françaises pour qu'elles ne poussent pas trop loin les investigations sur les motivations ou les éventuels incitateurs du tueur, sachant qu'elles ne se feront pas trop prier pour classer l'affaire comme l'acte d'un fou.

Les associations kurdes s'étonnent en tout cas, et on les comprend, que cet attentat n'ait pas été qualifié d'entreprise terroriste, comme il l'aurait été à coup sûr s'il était venu d'un musulman. Et l'émotion n'est pas près de retomber, comme l'ont montré, les 24 et 26 décembre à Paris et dans d'autres villes, des centaines de manifestants. Ils voulaient protester contre cette nouvelle attaque et contre l'impunité dont bénéficient les responsables des meurtres de janvier 2013, dont le dossier reste classé secret défense. La police était bien sûr présente avec ses matraques.

Viviane Lafont



Place de la République, à Paris, le 24 décembre.



Nos lecteurs écrivent : Rue d'Enghien, résultat du racisme banalisé

Il y a un an, le tueur de la rue d'Enghien avait déjà sévi dans un campement migrant au parc de Bercy, lacérant des tentes et blessant un exilé au sabre. Déjà, il était clair qu'il s'agissait d'un acte raciste.

Mais la police de Darmanin-Macron avait surtout consacré son énergie

à empêcher les personnes solidaires de venir apporter leur aide aux victimes. Au lendemain de cet acte raciste, de nombreux bénévoles de Watizat, Solidarité migrants Wilson, Médecins du Monde et autres associations, sous le coup de l'émotion, s'étaient donné rendez-vous au campement

pour venir porter assistance aux personnes choquées par l'agression. Nous avons été immédiatement nassés par des effectifs de police bien plus importants que le nombre de bénévoles, contrôlés et verbalisés à 135 euros.

Une bénévole auprès des migrants, Paris.

AGENDA

Fêtes régionales

Oissel
(Seine-Maritime)

Samedi 28 janvier
de 16 heures à minuit

Palais des Congrès
14, avenue Saint-Julien

Saint-Denis
(Seine-Saint-Denis)

Dimanche 5 février
de 11 heures à 19 heures

Salle de la Légion d'Honneur
6, rue de la Légion-d'Honneur

Assurance chômage: nouvelle attaque du gouvernement

Le gouvernement ne marque pas de pause dans ses attaques contre les chômeurs. Le 23 décembre, il a introduit par surprise dans le projet de décret transmis aux syndicats une nouvelle mesure: la possibilité de réduire de 40% la durée d'indemnisation lorsque le taux de chômage est inférieur à 6%.

Tout le texte vise à réduire les indemnités, sous le prétexte fallacieux que, lorsque le taux de chômage diminue, les chômeurs peuvent retrouver du travail. Ils n'auraient donc à s'en prendre qu'à eux-mêmes et ne mériteraient plus d'être indemnisés.

Selon ce qui avait déjà été annoncé, la durée maximale d'indemnisation pour les nouveaux chômeurs devait passer de 24 mois aujourd'hui à 18 en février, travailleurs âgés exceptés, puisque le chômage est

officiellement de moins de 9%.

Avec la nouvelle mesure, en cas de taux de chômage inférieur à 6%, la durée maximum de couverture passerait de 24 mois aujourd'hui à 14 mois et une semaine.

Le gouvernement en rajoute ainsi une couche, et montre combien il se soucie peu des syndicats, qui prétendent jouer les utilités autour d'un tapis vert. «*C'est une pure déloyauté*», a affirmé Laurent Berger, le leader de la CFDT. Comme si

Macron pouvait être loyal à d'autres qu'au grand patronat! Son objectif, obstinément poursuivi, est de forcer les chômeurs en fin de droits à accepter n'importe quel emploi, à n'importe quelles conditions, et de répondre ainsi aux jérémiades du patronat qui se plaint de ne plus trouver de salariés taillables et corvéables à merci.

Cette réforme faisant dépendre la durée d'indemnisation du taux de chômage succède à bien d'autres mesures contre les chômeurs. Les résultats de celle entièrement entrée en vigueur en 2021, qui instaure de nouvelles règles de calcul des indemnités et exige d'avoir travaillé plus longtemps pour être indemnisé, ont



été chiffrés par l'Unedic. Les indemnités ont en moyenne baissé de 16% et 275 000 travailleurs qui y auraient eu droit avec l'ancien système n'ont rien touché. Année après année, ces attaques plongent dans une misère toujours plus grande les travailleurs privés d'emploi, dont les conditions d'existence sont en outre aggravées par l'augmentation des prix, des loyers et des charges.

En obligeant les chômeurs en fin de droits à accepter n'importe quel

emploi, même mal payé et avec des horaires impossibles, le patronat veut pouvoir tirer les salaires vers le bas et aggraver les conditions de travail. Le gouvernement pour sa part entend diviser les travailleurs en rendant les chômeurs responsables de leur situation, alors que le seul coupable est le grand patronat. Au-delà des chômeurs eux-mêmes, ces attaques visent toute la classe ouvrière et c'est toute la classe ouvrière qui doit riposter.

Daniel Mescla

Grève: un droit qui les gêne

Pendant toute la semaine précédant le week-end de Noël, médias et politiciens se sont déchaînés contre les contrôleurs de la SNCF qui osaient faire la grève plutôt qu'une trêve que Véran, le porte-parole du gouvernement, appelait de ses vœux à cette période de l'année.

Pour tous les médias et les politiciens réactionnaires, le mouvement des contrôleurs était inique, injustifiable, inacceptable etc. On ne pouvait ouvrir une chaîne de télévision, une radio ou un journal sans avoir droit à des interviews larmoyantes: sur la grand-mère privée de ses petits-enfants pour les fêtes, le malheureux travailleur devant renoncer à ses vacances préparées longtemps à l'avance, les professionnels du tourisme fonctionnant à perte, etc. Et quand, fait extrêmement rare, un

gréviste interrogé faisait valoir que des milliers de personnes ne pouvaient de toute façon pas partir pour les fêtes de Noël, faute de revenus suffisants, il se faisait vertement remettre à sa place: ce n'était pas le sujet!

Dans ce concert de récriminations contre les grévistes, Macron, en bon représentant des classes possédantes, n'a évidemment pas manqué d'y aller de son couplet venimeux. De retour de son voyage au Moyen-Orient, il a dénoncé «*un manque total d'empathie, de solidarité et de*

fraternité» de la part des grévistes, jugeant intolérable «*que quelques centaines de personnes bloquent le pays et gâchent les fêtes des Français après deux années de Covid*».

Si l'on ne voit pas trop quel rapport le Covid peut avoir avec la grève des contrôleurs, on ne peut que souhaiter que les luttes des travailleurs pour défendre des conditions de travail et de salaire correctes soient aussi contagieuses.

Marianne Lamiral

Rien n'est jamais acquis

Rejoignant le chœur des anti-grévistes, suite au mouvement des contrôleurs de la SNCF, Macron a profité de l'occasion pour demander au gouvernement de «*réfléchir à la mise en place d'un cadre pour assurer la continuité des services publics en toutes circonstances*». En clair, de porter de nouveaux coups au droit de grève.

Celui-ci est déjà très encadré pour les cheminots comme pour d'autres catégories de travailleurs, qui doivent se déclarer grévistes 48 heures à l'avance. À défaut de pouvoir interdire purement et simplement le droit de grève, Macron aimerait sans doute pouvoir leur imposer un service minimum garanti ou des périodes où la grève serait impossible, comme c'est le cas dans plusieurs pays.

Les travailleurs ont toujours eu à lutter pour imposer au patronat et à l'État à son service le droit de s'organiser et de se mettre en grève pour défendre leurs intérêts. Le droit de grève a beau être inscrit dans la Constitution depuis 1946, le patronat et les gouvernements à son service n'ont pas attendu Macron pour le

remettre en cause. Au nom d'un droit au service public que leur politique s'acharne à détruire, ils imposent bien des limitations de fait.

Ainsi, depuis 2001, un accord à la RATP oblige les grévistes à se soumettre à une procédure longue et compliquée avant de pouvoir effectivement se mettre en grève. En 2007 et 2008, le gouvernement de Sarkozy a fait passer une loi sur le service minimum assuré, qui étend les restrictions au droit de grève à d'autres secteurs. Depuis cette date, les professeurs des écoles par exemple, doivent eux aussi se déclarer grévistes 48 heures à l'avance. D'autres mesures entravent le droit de grève, comme la réquisition des travailleurs, courante à l'hôpital, mais qu'on a également vu imposer dans les raffineries en octobre dernier.

Alors que l'économie s'enfonce dans le chaos, patronat et gouvernement cherchent à désarmer les travailleurs. La grève est l'arme par excellence de la classe ouvrière: elle ne doit se laisser ni désarmer ni diviser.

Camille Paglieri



Hôpitaux saturés : la crise est devenue la norme

Cholet, Évreux, Rouen, Lille, Bourgoin-Jallieu, Troyes, région Grand Est, Île-de France... les signaux d'alarme lancés par les services hospitaliers se multiplient depuis mi-décembre, amenant le ministre de la Santé, François Braun, à reconnaître une fois de plus une situation « critique ».

Dans cette situation, il y a certes une hausse progressive de l'activité sous l'effet des épidémies hivernales de grippe et de bronchiolite, mais aussi de Covid, désormais bien entré dans le paysage sanitaire.

Mais ce qui met à nouveau en péril la situation des hôpitaux n'est pas une épidémie imprévue ou l'apparition d'un nouveau virus : c'est le manque de personnel, obligeant à des fermetures de lits qui finissent par engorger les Urgences, faute de place dans

les autres services. Que les postes soient purement et simplement vacants ou qu'il s'agisse de soignants à qui des congés de fin d'année ont enfin été accordés, ce sont 15 à 20 % des lits qui ont ainsi été fermés par manque de personnel.

N'étant plus en mesure, comme au déclenchement de l'épidémie de Covid, d'invoquer le temps nécessaire à la formation des soignants, le ministre Braun s'est permis de les appeler à l'Union sacrée pour faire face aux épidémies hivernales. Après

le fameux Ségur de la santé puis les Assises de la santé mentale, il promet des Assises de la pédiatrie au printemps, et une réforme de l'ensemble du système de santé dès janvier.

En attendant de voir se rééditer le cirque bien connu des Grands débats et des Grenelle, les plans blancs sont de retour, avec leur cortège d'opérations déprogrammées, de rappel des soignants retraités, de conditions de travail dégradées et de pertes de chances pour les malades.

L'attente aux Urgences s'allonge, atteignant parfois 12 à 15 heures comme au groupement hospitalier du Nord-Dauphiné. Les « patients brancards » s'accumulent, attendant parfois

plusieurs jours entre leur prise en charge aux Urgences et leur transfert en service d'hospitalisation, augmentant le risque de décès.

Jeudi 22 décembre, le président du syndicat Samu-Urgences de France estimait ainsi à 17 les morts inattendues dans les services d'urgence depuis début décembre. Le nombre des victimes des économies sur les rémunérations des soignants et les moyens destinés à leur formation ne pourra que s'alourdir au fil des semaines.

Les travailleurs de la santé n'ont aucune raison d'accepter l'Union sacrée au nom de laquelle le ministre voudrait les faire taire.

Sacha Kami



ZFE : les pauvres interdits de voiture ?

Entre l'interdiction des véhicules considérés comme polluants dans un nombre croissant d'agglomérations et l'explosion des prix des véhicules neufs ou d'occasion, la voiture devient un produit de luxe.



Instaurées en 2019, les zones à faibles émissions (ZFE) limitent ou interdisent la circulation des véhicules les plus polluants. Actuellement, elles sont déjà mises en place dans onze

agglomérations, parmi les plus importantes du pays. D'ici fin 2024, 43 autres devront les avoir mises en place. La loi de 2021 prévoit, sauf amélioration très improbable de la qualité

de l'air, que les véhicules Crit'Air 5 seront automatiquement interdits en 2023, les Crit'Air 4 l'année suivante et les Crit'Air 3 en 2025. Ces trois catégories représentaient l'an passé près de 38 % du parc total, évidemment les véhicules des milieux les plus populaires. Le gouvernement, père Noël des riches et père Fouettard des classes pauvres, a d'emblée prévenu que des contrôles et des amendes automatiques seront mis en place dès 2024.

La voiture individuelle est bien souvent le seul moyen de locomotion de familles ouvrières, le seul moyen de se rendre au travail et d'avoir une vie sociale. En effet, il y a bien longtemps que la spéculation immobilière et la faiblesse des salaires les ont

éjectées des centres-villes et les ont exilées toujours plus loin de leur lieu de travail.

Le caractère polluant et dangereux de la circulation automobile est incontestable. Mais qui en porte la responsabilité, sinon une organisation économique et sociale aberrante ? Incapable de développer et même d'entretenir un réseau fiable et bon marché de transports en commun, et d'empêcher cet éloignement domicile-travail, le capitalisme a rendu indispensable pour les travailleurs la possession d'un véhicule, voire de deux dans certains ménages. 84 % des familles ont au moins une voiture, contre 50 % en 1968.

En même temps que le gouvernement contraint les utilisateurs à mettre à

la casse un véhicule qui roule encore, les trusts de l'automobile opèrent un véritable racket. Ils assument totalement de ne plus chercher à conquérir des parts de marché par une quelconque guerre commerciale et de se consacrer aux modèles les plus chers et les plus rentables, destinés aux plus fortunés. Il s'agit de combiner chute des ventes et croissance des bénéfices. Le marché de l'occasion suit cette hausse des prix, rendant impossible l'achat d'un véhicule un peu récent aux travailleurs dont le salaire est bloqué.

La boucle est ainsi bouclée d'un monde qui rend impossible la vie de ceux qui, pourtant, le font fonctionner.

Christian Bernac

Petit commerce : avis de décès

En Île-de-France en 2022, selon la Chambre de commerce régionale, 5 900 salariés ont perdu leur travail suite aux liquidations judiciaires et, pour 2023, la disparition de 127 000 autres emplois est prévisible.

Même si des entreprises moyennes sont dans la ligne de mire, les premières touchées sont évidemment les petites, services à la personne, restauration, petits commerces. Les boucliers ont déjà manifesté fin novembre. Parmi les

boulangers, beaucoup ont déjà fermé, en particulier dans les communes populaires où les consommateurs aux salaires laminés par la crise se rabattent de plus en plus sur les baguettes à 50 centimes, voire moins, du supermarché

local et des chaînes de boulangerie industrielle.

Dans toutes les régions, des villes moyennes aux banlieues des grandes villes jusqu'aux villages, ils sont de plus en plus nombreux à disparaître, parfois en placardant sur leur boutique un « avis de décès » pour cause de hausse des prix des matières premières, farine, œufs, beurre, et du prix de l'énergie multiplié par

trois, quatre, voire sept, comme ce boulanger d'un village des Cévennes dont la facture annoncée par Enedis devait passer de 1 000 à 7 000 euros par mois.

« Nous ne lâcherons pas les commerçants », a déclaré récemment Olivia Grégoire, la ministre chargée des petites entreprises et du commerce. Mais comment ? Et surtout lesquels ? Démagogue électoraliste

mise à part, le gouvernement ne veut ni ne peut s'opposer à la dégringolade d'une économie en crise : les grosses entreprises absorbent les petites et les grandes chaînes commerciales font disparaître les artisans les plus fragiles, ces travailleurs dits indépendants mais asservis au système économique au même titre que les salariés.

Sylvie Maréchal

Zelensky à Washington : cajoleries et rappel à l'ordre ?

Zelensky s'était déjà adressé en visio au Congrès américain. Lors de sa visite aux États-Unis, le 22 décembre, il a pu le faire directement, dans un étalage d'embrassades et d'assurance d'un soutien indéfectible de la part de Biden, de drapeau ukrainien agité à la tribune par sa présidente et par la vice-présidente des États-Unis durant l'allocution.

En prime, Zelensky a eu l'annonce que Washington lui livrera des missiles Patriot et le vote, par le Congrès, de 45 milliards d'aide militaire américaine supplémentaire à l'Ukraine.

On ne sait pas s'il s'agit là d'une décision ferme ou d'une simple promesse, ni si les équipements voulus arriveront avec les Patriot, les dirigeants américains

entretenant le flou à ce sujet et sur bien d'autres questions. Mais, ils ont « fait le show ». Et Zelensky a pu s'en retourner à Kiev auréolé d'une visite d'État que les médias du monde entier ont présentée comme une réussite.

C'était pour lui l'essentiel : la posture de chef de guerre inflexible qu'affecte Zelensky s'en trouve

confortée, en tout cas, vis-à-vis de la partie la plus nationaliste de l'opinion publique et surtout de l'appareil d'État, sur lesquels s'appuie toute sa politique.

Mais, comme dans toutes les opérations de communication, derrière ce que l'on montre, il y a ce qui s'est tramé en coulisses. Et ce n'est pas le moins important, même si cela doit rester caché au grand public, ukrainien, américain et autre. Rien n'a filtré des discussions « off » entre Zelensky et ses hôtes. Mais on imagine sans peine qu'elles n'ont pas été aussi consensuelles que ce que l'on voudrait faire croire.



Poutine s'en doutait, qui a saisi l'occasion de se dire « prêt à négocier avec tous les participants à ce processus (la guerre) pour obtenir des résultats acceptables ».

Là aussi, il y a une opération de communication du chef du Kremlin, mais peut-être pas seulement. En effet, la déclaration de Poutine vient en écho à des propos publics du chef d'état-major américain suggérant à ses alliés ukrainiens d'entamer des négociations, alors que des émissaires de la Maison-Blanche et du Kremlin semblent se rencontrer régulièrement à ce sujet.

Tout se passe comme si, du côté américain, certains faisaient pression sur Zelensky pour qu'il ne fasse plus du retour du Donbass et de la Crimée, annexés par Moscou, un préalable à des négociations. En tout cas, aux États-Unis des voix se font entendre qui plaident que cela éviterait à Poutine de perdre la face dans cette guerre, et par là même de voir son pouvoir contesté en haut lieu. Poutine trop affaibli, le Kremlin risquerait d'être incapable de tenir son rôle de gardien de l'ordre mondial dans sa zone. C'est

un scénario catastrophe que les dirigeants américains ne souhaitent pas voir se concrétiser.

Cela n'empêche pas l'impérialisme américain de profiter de l'occasion que Poutine lui a fournie, avec sa guerre sans victoire, de réaffirmer à la face du monde que les États-Unis restent l'ordonnateur et le gendarme suprême. En même temps, il ne faudrait pas que Zelensky pousse les feux de la guerre au-delà de ce que ses tuteurs souhaitent à l'étape actuelle. C'est sans doute pour le lui dire de vive voix que les dirigeants américains l'avaient invité, sinon convoqué à Washington.

Que Zelensky ne veuille ou ne puisse pas l'entendre – après tout, lui aussi risque sa place selon ce que sera l'issue de la guerre – n'est pas le premier des soucis de ses parrains occidentaux et américains. C'est pourquoi ils alternent avec Zelensky pressions et calinothérapie, pendant que les civils ukrainiens continuent de geler littéralement, et les soldats russes et ukrainiens de périr au front.

Pierre Laffitte

Ukraine : dans Kharkiv désencerclée

L'armée ukrainienne a brisé l'encerclement russe de Kharkiv, seconde ville d'Ukraine par la population, depuis des mois.

Si le gouvernement de Zelensky s'est félicité en bien des occasions de ce qu'il présente comme un retour à la normale, cette normalité ne fait pas grand cas des intérêts des travailleurs locaux.

Lutte ouvrière a déjà évoqué la situation pitoyable des employés des

transports publics de cette ville, contraints de travailler dans des conditions épouvantables – les missiles continuent à frapper – sans avoir les équipements d'urgence minimum. Le fait s'étant répandu sur les réseaux sociaux, les autorités ont commencé à distribuer des kits sanitaires

aux conducteurs de tram. Elles leur ont aussi promis, mais pas encore livré, les gilets réfléchissants et les gants résistant aux chocs électriques qu'ils réclament pourtant depuis plus de deux ans, donc depuis avant la guerre !

D'ailleurs, de nouveaux problèmes ont surgi avec la fin du siège. Les autorités ayant allégé le couvre-feu, elles ont accru l'amplitude des dessertes par les transports publics. Mais cela sans accroître le personnel, dont la charge de travail s'alourdit.

Quant aux travailleurs blessés au travail, leur situation se passe de commentaires. Un conducteur de tram frappé par un éclat d'obus a reçu pour toute indemnisation – et pareils cas ne sont pas rares – 2 000 hryvnias, l'équivalent de 50 euros !

P. L.



Un tram récent à Kharkiv.

Multinationales : un impôt indolore

Il aura fallu un an et demi à l'Union européenne pour adopter le taux minimal de 15 % de l'impôt sur les bénéfices des multinationales, qui avait déjà fait l'objet d'un accord entre grandes puissances du G7 en juin 2021, sur proposition des États-Unis.

Ce n'est toutefois pas avant 2024 que ce taux, adopté le 15 décembre, devrait entrer en vigueur en Europe... du moins sur le papier. Cela laisse tout le temps aux multinationales de modifier les circuits financiers, légaux

ou non, destinés à minimiser leurs impôts, ce qu'elles ont toujours fait. Par exemple Total, l'entreprise française la plus importante, n'a pas payé d'impôt sur les bénéfices en France plusieurs années de suite.

On peut donc douter sérieusement des affirmations triomphantes des dirigeants politiques qui s'extasient sur leur propre audace. Macron, dont la politique est de faire baisser constamment les impôts des entreprises et des riches particuliers dans le pays, a ainsi salué « une avancée majeure pour toutes celles et ceux qui tiennent comme nous y tenons à la justice fiscale ».

En 2021, Olaf Scholz, qui était à l'époque le ministre des Finances allemand, avait décrit cet accord comme « une mauvaise nouvelle pour les paradis fiscaux du monde entier ». Cela peut faire sourire, treize ans après la rodomontade de Sarkozy déclarant lors d'un précédent G7 : « Les paradis fiscaux c'est terminé ! » On en est loin. Au contraire, le juge à la retraite Renaud Van Ruymbeke, spécialiste des

paradis fiscaux après s'être occupé d'affaires d'évasion fiscale, a déploré récemment que « les économistes évaluent à 8 700 milliards de dollars environ le montant des avoirs cachés dans les paradis fiscaux ».

Alors, les mesures fiscales « historiques » annoncées par l'UE n'empêcheront pas les grandes entreprises multinationales de continuer à échapper à l'impôt.

Lucien Déroit

Allemagne : l'extrême droite dans l'appareil d'État

Depuis que, le 7 décembre, un coup de filet a visé une organisation d'extrême droite qui voulait s'emparer de force du Parlement, le Bundestag, l'enquête montre que les activistes projetaient d'instaurer une dictature par la terreur. Les partisans du projet semblent plus nombreux que ce que les autorités supposaient, et certains d'entre eux évoluent au cœur de l'appareil d'État.

Ces apprentis putschistes ne sont pas complètement pris au sérieux, sans doute parce que, comme pour ceux qui ont tenté aux États-Unis de prendre d'assaut le Capitole, leur tentative et leurs idées semblent absurdes et éloignées de la réalité.

Cependant, l'idéologie de Hitler semblait au début tout aussi ridicule à la plupart des Allemands, et sa tentative de putsch en 1923 échoua lamentablement. Dix ans et une grave crise économique plus tard, les classes dirigeantes l'appelaient au pouvoir, et rapidement plus personne n'eut envie de rire.

Les conspirateurs de 2022, apparemment plusieurs centaines d'activistes d'extrême droite, se définissent pour la plupart comme des Reichsbürger (citoyens du Reich), une nébuleuse dont les membres – ils seraient 23 000 – disent ouvertement rejeter les lois et la Constitution actuelles. Parmi eux, se trouvent des entrepreneurs, des hommes à part, des politiciens du parti d'extrême droite AfD, des juges, des officiers de haut rang de l'armée, en activité ou non, et des policiers. Eux qui disent vouloir s'attaquer

au « système » en font donc pleinement partie, jouissent souvent d'une position privilégiée et de relations haut placées. Pour leur projet de putsch, ils avaient collecté des armes et commencé à mettre en place des structures militaires. Des listes de personnes cibles avaient aussi été établies, comprenant des hommes politiques, dont l'actuel chancelier et une ministre, et des personnes moins connues.

Attaques racistes

Si le projet apparaît sans précédent par son ampleur, il ne survient pas comme un coup de tonnerre dans un ciel serein. Plusieurs autres groupes d'extrême droite ont montré ces dernières années qu'ils entendaient imposer leurs vues par la terreur. Il y eut des attaques de foyers de réfugiés, puis une chasse aux migrants à Chemnitz en 2018 à la suite du mouvement Pegida. Un groupuscule nazi, NSU, assassina au cours d'une dizaine d'années plusieurs personnes d'origine immigrée. Une synagogue, des familles musulmanes furent victimes d'attentats meurtriers, tandis que des femmes et hommes politiques étaient gravement blessés voire, dans un cas,



Rassemblement de l'AFD devant le Bundestag, à Berlin, le 8 octobre : "US go home, notre pays d'abord !"

assassiné, par des activistes d'extrême droite.

Depuis le Covid, la mouvance d'extrême droite s'est renforcée et radicalisée, profitant de l'opposition aux mesures sanitaires telles que la vaccination et le port du masque. En 2020, en marge d'une manifestation contre la « dictature du Covid », quelques centaines de manifestants d'extrême droite avaient déjà voulu prendre d'assaut le Bundestag. Plus dramatique, en 2021, le vendeur d'une station-service âgé de 20 ans était froidement assassiné par un client auquel il avait demandé de porter son masque. Sur les réseaux sociaux, ce meurtre fut applaudi par l'extrême droite.

La montée de cette extrême droite violente a profité des succès électoraux inédits de l'AfD (Alternative für Deutschland), et aussi de modèles étrangers, dont divers gouvernements à participation d'extrême droite, et fondamentalement de la présidence de Trump aux États-Unis. Aujourd'hui, la classe politique se dit alarmée et déterminée à combattre le terrorisme d'extrême droite, considéré comme le premier danger intérieur, devant le terrorisme islamiste. Seulement, le danger d'extrême droite se dissimule bien souvent à l'intérieur même de l'armée et de la police.

Réseaux chez les militaires

Plusieurs organisations secrètes d'extrême droite ont été découvertes en leur sein ces dernières années. Il y a deux ans, une unité d'élite entière de 400 soldats au sein de l'armée (la Bundeswehr) a été dissoute parce qu'ils ne se contentaient plus d'afficher leur admiration pour les nazis, mais avaient détourné des armes et explosifs pour commettre des attentats. Ces soldats continuent à être actifs au sein de la Bundeswehr, répartis dans diverses unités. C'est cette armée qui dans un proche avenir est censée être modernisée, rééquipée à hauteur de milliards d'euros... pour défendre les valeurs démocratiques.

Et que dire des policiers qui ont fourni les informations et participé aux menaces de meurtre contre des bénévoles ou des avocats engagés

dans le soutien aux migrants ou contre des femmes et des hommes politiques du parti de gauche Die Linke ? Ces policiers sont également presque tous en service. Car, même si de telles forces d'extrême droite posent quelques problèmes aux partis de gouvernement, la classe dirigeante ne peut ni ne veut en purger son appareil d'État.

Pour elle, il est vital que les policiers et soldats ne se posent pas de questions et défendent inconditionnellement son ordre. Les possédants doivent pouvoir compter à cent pour cent sur l'armée, la police et la justice, piliers essentiels de tout régime de classe, et ne vont pas se fâcher avec elles. Et, fondamentalement, l'idéologie de l'extrême droite, avec sa haine des autres peuples, son culte de l'obéissance aveugle, le mépris des ouvriers et des chômeurs et la vénération de la loi du plus fort, en fait de bons défenseurs de l'ordre capitaliste – surtout en période de crise aiguë.

Les dirigeants du système sont convaincus que celui-ci risque, dans les années à venir, de sombrer dans une crise majeure, comme le rappellent leurs discours sur un changement d'époque, sur des périodes de « grandes privations » et peut-être de guerres. Ils y préparent leur appareil d'État et une minorité est même prête à devancer le mouvement pour imposer un régime autoritaire.

Pour la classe ouvrière, c'est l'avertissement qu'elle aussi doit préparer ses forces pour s'y opposer.

Alice Morgen

CMA CGM : navigation de haut vol

Les revenus annuels de la famille Saadé, armateurs à Marseille, seraient passés de 50 millions d'euros il y a une décennie à deux milliards cette année.

Aucune invention nouvelle, nulle révolution pro-

ductive changeant la face du monde, vaccin salvateur ou arbre à pain miraculeux n'explique cette fortune soudaine. Mais, si la richesse globale de l'humanité n'a pas progressé, la famille Saadé a pu accapa-

rer une plus grande partie du butin tiré de l'exploitation des travailleurs. Les armateurs de porte-conteneurs géants, dont la CMA GM, ont la main sur le commerce mondial comme les pétroliers l'ont sur l'approvisionnement énergétique et s'en servent pareillement pour extorquer une énorme rente, profitant de chaque crise pour resserrer leur étreinte.

Si, suivant l'expression de Proudhon en 1840, « la propriété, c'est le vol », que dire du surprofit de monopole en 2022 ?

P. G.



Porte-conteneurs dans le port de Fos-sur-mer.

Climat: Noël au balcon, profits au plafond



Noël à Cagnes-sur-Mer.



Dans l'État de New York le 25 décembre.

Résumant l'année écoulée, les journaux télévisés des fêtes ont souligné qu'elle fut la plus chaude jamais enregistrée, jusqu'aux derniers jours qui ont vu baignades et dégustations de crèmes glacées en terrasse, des calanques de Cassis aux ports des Côtes-d'Armor.

Des anomalies climatiques souvent catastrophiques ayant frappé de nombreuses contrées et de

façon de plus en plus visible, les commentateurs concluent finement que nul ne peut plus ignorer le

changement climatique. Une prise de conscience serait même perceptible dans une grande partie de la population. C'est bien possible. Mais, pour l'heure, ce n'est pas elle qui décide. Les familles de travailleurs qui habitent des passoires thermiques ne peuvent pas déménager dans des logements bien isolés sur un simple claquement de doigt. Des millions de salariés sont contraints de prendre leur voiture pour aller travailler, l'immense majorité ne peut consommer que les produits de l'industrie agroalimentaire et les vêtements et ustensiles venus du bout du monde. Et tous, aujourd'hui désarmés, voient à la télévision militaires et milliardaires dilapider en une heure de quoi chauffer leur faubourg tout un hiver.

Le réchauffement climatique et son cortège d'anomalies sont certes dus à l'activité humaine, mais l'humanité ne décide pas librement de son activité. Celle-ci est tout entière dictée par la loi du profit, c'est-à-dire par les intérêts aussi étroits qu'impérieux d'une toute petite coterie, les familles actionnaires des grands entreprises mondiales.

Ainsi, prise de conscience ou non, l'année 2022 a vu un record d'extraction et d'utilisation de houille, la recherche et l'exploitation de nouveaux champs pétroliers et gaziers, le lancement de navires gigantesques, le ravage de la vie marine par les navires-usines, la pollution en grand des terres agricoles, l'accumulation sans limite des déchets plastiques et, toujours, l'exploitation féroce des prolétaires. Pire encore, loin

de prétendre comme par le passé polluer la planète entière pour les besoins de la population, les capitalistes et leurs représentants se disent aujourd'hui contraints de le faire pour payer la guerre en cours et préparer son extension.

Les possédants répondent au dérèglement climatique par des discours et au dérèglement économique par la course aux armements.

Paul Galois

Armement: profiteurs et investisseurs de la mort

Dans les familles populaires on se demande de plus en plus comment finir le mois; dans les beaux quartiers, certains se demandent, eux, comment placer leur argent.

Ce souci, une ribambelle de gestionnaires de fortune, d'avocats-conseils et fiscalistes en tout genre l'épargnent à la grande bourgeoisie. Mais, un peu plus bas dans l'échelle sociale, une série de médias spécialisés se chargent d'éclairer la lanterne de ceux qui « veulent que leur argent leur rapporte pendant qu'ils dorment », comme disait Mitterrand, un connaisseur car lui-même ancien avocat d'affaires.

À l'heure des bilans de fin d'année et des conseils de placements financiers pour 2023, ces médias sont unanimes à déceler un « beau temps pour l'armement » (Investir.ch).

Déjà, quatre jours après l'attaque de l'Ukraine par Poutine, le site des Échos notait que « les investisseurs se ruent sur les actions de Dassault Aviation et Thales, boudées il y a peu encore », tant

les perspectives ouvertes par le conflit s'annonçaient prometteuses pour le secteur des industriels de la mort. Aujourd'hui, la ruée ne se dément pas et même s'intensifie.

L'hebdomadaire *Investir*, dans son dernier numéro de l'année, propose un gros dossier sur les « valeurs de la défense (qui) sont sur une nouvelle dynamique ». Dans un article intitulé « Nouvelle ère, nouvelles valorisations » il rassure ses lecteurs en leur expliquant que, si les budgets militaires des États ont augmenté de 3,3 % de 2014 à 2020, ce n'est rien à côté de ce qui vient. Les États ont d'ores et déjà programmé d'accroître leur budget Défense de 30 % en moyenne sur la période 2021-2030 !

En clair : « Visez les actions des industries de la mort, cela rapporte gros ».

Pierre Laffitte

Tesla: les montagnes russes d'une économie irrationnelle

L'année 2022 enregistre la chute de près de 65 % de la valeur en bourse de Tesla, soit une perte de 700 milliards de dollars. La somme représente la valeur de six constructeurs automobiles réunis, parmi lesquels Toyota, Stellantis ou encore Ford.

Si le montant de milliards évaporés a de quoi donner le tournis, il ne suffit pas à détrôner son propriétaire, Elon Musk. Il reste l'homme le plus riche du monde, bien que sa fortune ait fondu de 100 milliards cette année.

La chute de Tesla est aussi spectaculaire que l'avait été sa progression : en 2020, l'action du constructeur de voitures électriques avait bondi de 950 %, sans que cela corresponde à son poids réel sur le marché automobile. L'entreprise n'avait alors vendu que 400 000 véhicules et valait tout de même dix fois plus que General Motors par exemple, qui en vendait

vingt fois plus qu'elle !

L'année a pourtant été extrêmement rentable pour Tesla, qui a affiché une marge de plus de 17 % au troisième trimestre et une progression de ses volumes de vente de 45 %. Mais la dégringolade actuelle de Tesla n'est pas plus rationnelle que l'avait été sa progression fulgurante. Ainsi, certains investisseurs expliquent se détourner de Tesla parce que Musk lui-même, trop absorbé par son nouveau jouet, Twitter, n'accorde plus assez d'attention à l'entreprise. Le troisième actionnaire individuel de Tesla, l'homme d'affaires Leo Koguan, qui

se dit « fan inconditionnel d'Elon, la seule personne que je respecte sur Terre », lui a reproché récemment d'avoir abandonné Tesla. D'autres anticipent un ralentissement du marché de l'électrique et cherchent d'ores et déjà des secteurs plus profitables.

Dans cette économie spéculative, la chute de cette valeur hypertrophiée fait le bonheur de ceux qui avaient parié sur la chute des cours. Les investisseurs du marché de la vente à découvert ont empoché près de 15 milliards de dollars, en spéculant à la baisse.

Les milliards s'évaporent ou changent de main sans rapport avec la création de richesses, pour le plus grand profit d'une minorité de capitalistes, tout en rapprochant l'économie d'un krach généralisé.

Nadia Cantale



Compte pénibilité : toujours la même vieille ficelle

Un rapport de la Cour des comptes relève le peu d'attention que le patronat et le gouvernement portent à la prévention en santé au travail et au sort des travailleurs abîmés par leurs années passées dans l'entreprise.

La cour pousse même l'audace jusqu'à incriminer une des directives du gouvernement d'Édouard Philippe modifiant le compte de prévention de la pénibilité, au début du premier quinquennat de Macron, en 2017.

Ce compte avait été créé pour faire passer, essentiellement auprès des syndicats, la réforme des retraites de 2014 allongeant la durée de cotisation pour une retraite à taux plein. Le gouvernement socialiste avait fait semblant de vouloir en modérer l'impact, en demandant au patronat de prendre en compte la pénibilité particulière du poste de travail de certains salariés : ils pourraient ainsi cumuler des points pour bénéficier d'une formation à un autre travail et même partir en retraite plus tôt.

Cela aboutit à une usine à gaz : plusieurs facteurs de pénibilité devaient être recensés pour chaque travailleur particulièrement exposé au bruit, aux charges, aux températures extrêmes, etc. Le patronat prit prétexte du labyrinthe créé par la multitude de facteurs à examiner pour ne rien faire et le gouvernement Macron-Philippe fit supprimer, entre autres

choses, quatre des éléments à prendre en compte. Ce compte professionnel de prévention ne fut utilisé qu'à doses homéopathiques, autant dire rien.

Aujourd'hui, le ministre du Travail, Olivier Dussopt, prétend améliorer le dispositif : par exemple, il suffirait peut-être de 110 nuits de travail par an au lieu de 120 pour gagner des points, ou d'un suivi médical

«renforcé», alors que le suivi est inexistant dans la plupart des entreprises. Ces quelques changements dérisoires seraient bien sûr englobés dans la prochaine réforme des retraites, en tant qu'un des « axes forts de la concertation », selon le gouvernement.

Au cas où cela tenterait des syndicalistes adeptes du compromis...

Sylvie Maréchal



Go Sport : emplois menacés

L'avenir des magasins Go Sport est suspendu à une décision du tribunal de commerce de Grenoble, qui a reporté au 16 janvier celle de placer ou non l'entreprise en redressement judiciaire.

En déficit depuis plusieurs années, Go Sport avait été racheté en juillet 2021 par le groupe FIB possédé par Michel Ohayon, pour un euro symbolique, au groupe Rallye qui voulait s'en débarrasser. Ce patron, spécialiste du rachat pour presque rien d'entreprises en difficulté, avait aussi acquis Camaïeu et Gap, prétendant les redresser. La fermeture de Camaïeu et le licenciement de ses 2100 salariés fin septembre 2022 montrent ce que valaient ces promesses.

En ce qui concerne Go Sport, l'entreprise n'aurait pas payé une partie de

ses fournisseurs, pour la somme de 14 millions d'euros en octobre, et de 21 millions en novembre, alors que dans le même temps 36 millions d'euros venant de la trésorerie de Go Sport remontaient vers la maison mère. La direction justifie le transfert de cette somme par un rachat d'entreprise « au profit de Go Sport », sans préciser laquelle.

Michel Ohayon déclarait lors d'une conférence en 2018 : « Dans le monde de l'entreprise, 90% du succès relève du courage et de la prise de risque. » Sans préciser que les risques sont pour les salariés, comme ceux de

Camaïeu qui en ont déjà fait les frais, et ceux de Go Sport qui s'inquiètent à juste titre de subir le même sort. Quant à Michel Ohayon, sa fortune aurait augmenté de 750 millions en 2019 à 1,1 milliard en 2022, d'après l'évaluation du magazine *Challenges*, qui le classait cette année 104^e des plus grosses fortunes du pays.

L'avenir des salariés de Go Sport ne doit pas dépendre des trafics financiers de Michel Ohayon. L'argent pour maintenir tous les emplois et les salaires devrait être garanti sur sa fortune personnelle.

Hélène Comte



Lorient, le 12 décembre 2022.

Naval Group : 150 euros après débrayages

Après plusieurs débrayages à l'appel de l'intersyndicale lors des négociations salariales annuelles, la direction centrale de Naval Group a annoncé aux syndicats une augmentation globale d'environ 6 millions d'euros.

L'augmentation générale ainsi permise pour 2023 est de 2300 euros brut annuels pour les ouvriers, employés, techniciens et agents de maîtrise. Cela représente une augmentation mensuelle nette uniforme de 150 euros pour tous. À cela s'ajoute également une prime de « reconnaissance » de 500 euros brut et, pour l'ensemble des salariés, y compris les cadres, une prime de « partage de valeur » de 1000 euros brut.

Sur le site de Lorient, il y a eu trois débrayages, regroupant jusqu'à 500 salariés sur les 2000. Sur chaque site (Cherbourg, Brest, etc.) divers mouvements ont eu

lieu, rassemblant 3000 manifestants sur les 12000 salariés de Naval Group. Les travailleurs, dont le pouvoir d'achat est rogné par l'inflation, étaient satisfaits d'avoir fait reculer la direction qui proposait, en faisant du chantage, moins de 70 euros brut mensuels s'il n'y avait pas de signature syndicale.

Les carnets de commande de l'armement sont pleins et les actionnaires ont préféré lâcher quelques miettes, plutôt que de voir la grogne prendre de l'ampleur et risquer une grève qui leur ferait perdre des marchés. Voilà une leçon à retenir.

Correspondant LO

Énergie : chèque à bois du gouvernement

À partir du 1^{er} janvier, sous certaines conditions, entre autres de savoir utiliser Internet, les ménages se chauffant au bois pourront bénéficier d'une prime allant de 100 à 200 euros.

Le gouvernement et les médias qui lui servent de porte-voix présentent cela comme un don du ciel, d'une folle générosité, démontrant une fois de plus combien l'État aide les pauvres méritants. Un seul exemple suffit à dégonfler cette baudruche.

Ainsi, début 2021, une famille de Fourmies, dans le Nord, locataire d'un logement individuel de type coron, mal isolé, est passée au chauffage au bois. L'installation du poêle à pellets lui a coûté 5500 euros, moins une prime de 800 euros. À ce moment-là, une palette de 72 sacs de pellets coûtait

265 euros, livraison comprise, soit moins de 4 euros le sac. En août 2022, la palette de 68 sacs, non livrée, valait déjà 475 euros. Aujourd'hui, le sac, c'est-à-dire ce qui est nécessaire pour une journée de grand froid, revient entre 11 et 12 euros.

La famille en question, une mère touchant une toute petite retraite et son fils ouvrier du bâtiment, ne sait pas encore si elle a droit à cette prime gouvernementale, qui serait, de toute façon, un emplâtre sur une jambe de bois.

P. G.

La Poste : timbre rouge supprimé, emplois menacés

À partir du 1^{er} janvier prochain, La Poste allonge ses délais de distribution du courrier. La mesure la plus visible en est la disparition du timbre rouge, qui garantissait en théorie l'arrivée des lettres le lendemain. Mais ce n'est qu'un aspect d'une réorganisation dont l'objectif est de supprimer massivement du personnel.



LE COURRIER INDÉPENDANT.

La lettre verte, qui constitue l'immense majorité du courrier, prendra elle aussi du retard. Elle sera distribuée trois jours après avoir été déposée dans la boîte à lettres, au lieu de deux actuellement. Encore ne s'agit-il là que de délais théoriques, bien souvent dépassés vu le manque de personnel à tous les échelons, qu'il s'agisse des centres de tri, du transport ou des facteurs qui font la distribution finale.

Pour ne pas avoir l'air d'abandonner totalement la distribution du courrier le lendemain, La Poste a inventé une usine à gaz, la lettre rouge en ligne. Le courrier pourra être rédigé sur internet chez soi ou dans un local de La Poste, puis envoyé à un site proche du lieu de destination, où La Poste se chargera de l'imprimer et de le distribuer. Ceux qui utilisent les lettres n'étant en général pas des fanatiques d'Internet, ce

procédé devrait rapidement éliminer la distribution du lendemain.

Pour justifier ces changements, La Poste met en avant des arguments écologiques. La suppression du timbre rouge entraînerait la réduction sur les routes du nombre de véhicules postaux pas entièrement remplis. Il ne s'agit là que d'un mauvais prétexte, déjà utilisé lors de la création du timbre vert en 2011 (d'où sa couleur).

La véritable raison est que ces délais d'acheminement retardés ne nécessiteront plus le passage quotidien du facteur partout six jours sur sept. En 2023, la distribution un jour sur deux de chaque boîte à lettres sera testée dans 70 centres, pour être généralisée ensuite. Lorsque cela sera réalisé, cette nouvelle organisation aura permis la suppression de 20 000 des 70 000 agents qui traitent le courrier. Des milliers d'emplois auront aussi été rabotés dans les centres de tri, notamment dans les services de nuit, ainsi que dans les services de transport.

Cette destruction des services postaux se fait sous l'égide du gouvernement. La Poste, société anonyme à capitaux publics, traîne comme un boulet l'obligation de distribuer le courrier tous les jours en tous les points du territoire, ce que l'on appelle le service public universel, et l'État la finance pour cela. C'est le lointain héritage de l'époque où La Poste était un service public. En juillet 2021, Jean Castex, alors Premier ministre, avait évalué le coût de ce service à 500 millions d'euros par an pendant trois ans, tout en demandant à La Poste de trouver des solutions pour diminuer

la dépense. C'est ce qu'elle fait aujourd'hui. La direction de La Poste lorgne sur des activités beaucoup plus rentables que la distribution des lettres : la banque, l'assurance, les colis, la logistique pour laquelle elle vient de créer une branche à part, Log'issimo.

Les postiers sont encore près de 200 000 et représentent une force qui peut pleinement s'opposer aux suppressions d'emplois et à la dégradation des conditions de travail qu'impliquent les plans de leur direction. Et nul ne doute que, dans ce combat, ils auraient le soutien des usagers.

Daniel Mescla

Sephora - Paris-La Défense : un parfum de colère

Vendredi 23 décembre, environ quarante travailleuses de la région parisienne se sont rassemblées devant le magasin Sephora de la Défense.



Elles revendiquent le paiement du 13^e mois, de vraies augmentations de salaire, le refus de la modulation des horaires alors que la direction de l'enseigne de parfumerie voudrait les faire travailler 44 heures par semaine pendant seize semaines dans l'année. Les salaires ne s'élèvent à l'embauche qu'à 30 euros au-dessus du smic. Quant aux augmentations pour 2022, elles se montent à 33 euros brut pour l'ensemble des salariées et 55 euros brut pour les managers. Il y a des primes, mais elles sont aléatoires, et ne comptent pas pour le calcul des retraites. Il faut ajouter que la direction distribue parfois des flacons de parfum, la

« dotation », mais ce n'est pas cela qui permet de remplir le réfrigérateur!

Dans une bonne ambiance, les travailleuses exprimaient leur colère : « La dotation ce n'est pas l'augmentation », « L'augmentation des salaires, c'est pas la tombola », « Non à la modulation ». Des pancartes « Bernard Arnault, partage le magot ! » rappelaient que Sephora fait partie du groupe LVMH, dont le PDG, ce même Bernard Arnault, une des premières fortunes mondiales, est à la tête d'une fortune de 185 milliards de dollars. Alors, pour mettre ce milliardaire au parfum, elles ont reconduit la grève jusqu'au lendemain, samedi 24 décembre.

Correspondant LO

SNCF Strasbourg : un REME qui vire au cauchemar

Le Réseau express métropolitain européen (REME) de l'agglomération strasbourgeoise a démarré le 11 décembre et, comme tous les cheminots et de nombreux usagers s'y attendaient, cela s'est traduit par un fiasco.

Au lieu des 890 TER supplémentaires promis par la région Grand Est, l'Eurométropole de Strasbourg et la direction de la SNCF, qui devaient circuler dans la première semaine, pas moins de 509 trains ont été supprimés, dont 200 pour manque de personnel de conduite. À cela il faut ajouter 175 suppressions partielles, c'est-à-dire des trains qui n'ont pas pu se rendre jusqu'à leur terminus, une multitude de retards, des correspondances empêchées, des trains bondés... Faute d'embauches et de moyens matériels, il ne pouvait en être autrement.

Le REME se heurte également à la saturation des voies de la gare de Strasbourg. Si un RER parisien circule sur un réseau

entièrement dédié, la gare de Strasbourg doit composer avec les circulations TGV, le fret, les trains de travaux... Là aussi, les cheminots avaient alerté la direction sur l'impossibilité technique d'organiser cette augmentation du nombre de trains TER.

La direction de la SNCF, de son côté, a tenté de se dédouaner en mettant en avant le froid et la neige, sauf que, sur ce point aussi, sa responsabilité est engagée, puisque depuis des années elle supprime des postes dans les brigades des voies chargées de traiter les problèmes liés aux conditions climatiques.

Quatre jours à peine après le lancement, la direction de la SNCF et la région Grand Est ont annoncé un

plan de transport adapté, qui supprime 25% de la circulation sur les lignes du REME pour une période de quinze jours. Mais, à moins d'embaucher et de former d'ici là tout le personnel indispensable, et de fournir le matériel nécessaire, la situation ne risque pas de s'améliorer. Les plans de transport adaptés vont se succéder comme c'est déjà le cas depuis plus de deux ans.

« Le REME, c'est du rêve » disait le PDG de la SNCF Jean-Pierre Farandou quelques jours avant le lancement. Cheminots et usagers ont pu concrètement vérifier ce que valaient ces belles promesses. La situation de sous-effectif ainsi que l'état de vétusté du réseau et du matériel étant la même partout sur le territoire, le même résultat est à prévoir pour les dix RER de province annoncés par Macron. Eux aussi n'existent que dans ses rêves.

Correspondant LO

Industrie de la volaille : **procès d'un esclavagiste**

Jeudi 15 décembre, au Mans, le procès d'un petit patron sarthois a mis en lumière les pratiques patronales dans l'industrie de la volaille.

Patron d'une entreprise de ramassage de volailles et de nettoyage de locaux située en Sarthe, il était jugé pour traite d'êtres humains, rétributions inexistantes de personnes vulnérables ou dépendantes, travail dissimulé, soumission de personnes vulnérables ou dépendantes et conditions d'hébergement indignes...

Une enquête de l'inspection du travail a révélé que l'employeur promettait aux salariés des contrats de travail à durée indéterminée et des rémunérations supérieures à celles qu'ils recevaient réellement, les maintenant délibérément sous son emprise et dans la précarité.

Les travailleurs embauchés étaient tous en situation de vulnérabilité et de dépendance économique. Certains ne savaient ni lire ni écrire, d'autres n'avaient pas de titre de séjour, certains jeunes étaient en rupture familiale et sociale, ou sous curatelle. Ayant des difficultés à trouver un emploi, ils étaient contraints d'accepter les conditions de cette entreprise. Ce patron employait par ailleurs des travailleurs roumains, recrutés en faisant appel à un passeur,

auquel ils devaient verser une partie de leur salaire. Ils étaient logés dans des mobile homes insalubres situés sur un terrain appartenant à l'employeur.

Le ramassage des volailles est un travail aux conditions très difficiles : travail de nuit, contaminations, griffures, morsures, infections... Et bien sûr, aucune règle de sécurité n'était respectée. Le patron fournissait trop peu d'équipements de protection individuels, contraignant ses salariés à porter leurs propres vêtements, sans leur permettre de se changer, ni se désinfecter. Ils n'avaient pas accès à l'eau courante et ne disposaient que d'une toilette sèche extérieure et sans toit.

Toutes et tous se voyaient appliquer une règle commune : on ne leur payait, au mieux, que la moitié de leurs heures de travail ! Avec de tels salaires, les travailleurs se retrouvaient sous le seuil de pauvreté.

Ce personnage a finalement écopé de trois ans de prison dont deux ferme, mais a été relaxé du chef d'accusation de traite d'êtres humains. Comme l'a souligné l'avocate du syndicat



LES NOUVELLES DE SABLE.

CGT, constitué partie civile, les grands absents de ce procès étaient les donneurs d'ordres. Car, comme le soulignait benoîtement ce patron, il ne comprenait pas pourquoi lui serait condamné alors que tous les

ramasseurs – une quinzaine d'entreprises dans la Sarthe – précèdent comme lui. Il est donc impossible aux grands acteurs de la filière avicole d'ignorer les conditions de travail infâmes que leurs sous-traitants appliquent.

Il est d'ailleurs notable que la procédure des agents de l'inspection du travail n'a pas reçu le moindre soutien de leur hiérarchie, qui a freiné des quatre fers dans ce dossier. La direction du travail locale a plutôt tout fait pour éviter d'impliquer les mastodontes de la filière, comme Lamber Dodard Chanceler et consorts, dans ce scandale. Une preuve de plus, malgré l'implication des inspecteurs du travail qui ont porté ce dossier, que les travailleurs les plus exploités devront s'organiser eux-mêmes pour se faire respecter.

Correspondant LO

Juratri – Lons-le-Saunier : **l'usine craque, les employés aussi !**

À l'entreprise Juratri de Lons-le-Saunier, dans le Jura, l'incinérateur à déchets a redémarré jeudi 1^{er} décembre.

Les travaux avaient été mis en route après l'explosion d'un obus enfourné avec les déchets en novembre 2021.

Le personnel n'était pas au courant. Il y avait bien eu des dysfonctionnements et des arrêts entre novembre 2021 et mai 2022, mais personne ne se doutait de ce qui s'était passé. C'est dans le journal local qu'ils

ont appris, six mois après l'explosion, qu'elle avait été causée par un obus, entraînant les pannes. Ce serait la découverte d'une grosse fissure dans une poutre soutenant le four qui aurait décidé la direction à finalement l'arrêter. Il était temps que le four soit réparé, car il assure 60 % du réseau de chaleur urbain, et le début du mois de décembre a été glacial.

Quant aux conditions de travail, elles se sont dégradées depuis que Veolia a racheté le site il y a trois ans. L'usine traite les ordures de toujours plus de communes, avec le même personnel qui n'arrive plus à suivre. Les machines non plus d'ailleurs : un moteur entraînant un tapis roulant a récemment explosé, et le dit tapis s'est déchiré ; une machine qui trie le métal a pris feu, heureusement vite maîtrisée.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

**Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste**

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quarante-dix-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 – Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. – Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve – Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 – ISSN 0024-7650 – Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) – Dépôt légal décembre 2022.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. On peut nous soutenir financièrement par carte bancaire sur notre site ou nous adresser un don par chèque libellé à l'ordre de : **Association de financement du parti Lutte ouvrière**, en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : **LUTTE OUVRIÈRE**
BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX.
Merci d'indiquer lisiblement vos **nom, pré-**

nom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. *Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser*

un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière : à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
Destination	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	25 €	50 €	18 €
Outre-mer avion	33 €	65 €	20 €
Reste du monde	43 €	85 €	25 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet
www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org
Vidéos www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Audio-LO www.lutte-ouvriere-audio.org

Grande-Bretagne : vive les grèves!

La vague de grèves sur les salaires, initiée par les cheminots britanniques au printemps et renforcée par de nouvelles catégories de travailleurs cet automne, est montée en puissance en décembre, avec plus d'un million de grévistes dans le public comme dans le privé.

La grève des infirmières, les 15 et 20 décembre, a été spécialement remarquée et soutenue par la population. Applaudies pour leur dévouement pendant la crise du Covid mais toujours sous-payées, elles revendiquent 19 % d'augmentation pour rattraper le retard pris sur l'inflation depuis dix ans. Elles exigent aussi une amélioration de leurs conditions de travail, alors que le système de santé (le NHS) se délabre, avec 50 000 postes vacants, 25 000 lits fermés en douze ans, et des millions d'interventions médicales en attente.

Jusqu'à il y a peu, des infirmières se disaient qu'elles ne pouvaient pas se permettre de faire grève. Mais ce qui se dit sur les piquets de grève est désormais

l'inverse : à la fois pour leur compte en banque et pour le bien-être des patients, une majorité ont compris qu'elles ne peuvent pas se permettre de ne pas faire grève!

Face à cette contestation, le gouvernement prétend qu'il ne dispose pas des 9 milliards de livres nécessaires pour satisfaire les revendications des infirmières, ni des 28 milliards nécessaires pour satisfaire celles de l'ensemble des fonctionnaires. Comme si les gouvernements n'avaient pas su trouver 400 milliards lors de la récession de 2008, puis autant pendant la pandémie pour voler à la rescousse des capitalistes! Le mépris du ministre de la Santé est patent : il n'a accepté de rencontrer



Manifestation des infirmières.

la leader de leur syndicat, le RCN, que pour lui annoncer qu'il refusait de parler salaires. De quoi consolider l'appui populaire aux infirmières qui, en Angleterre, ont déjà revoté la grève pour les 18 et 19 janvier.

Dans le transport et les services postaux aussi, les nombreuses journées de grève programmées fin décembre ont été suivies par

des dizaines de milliers de travailleurs. Car dans les chemins de fer comme dans la distribution du courrier, non seulement les patrons affichent des bénéfices confortables mais ils conditionnent toute augmentation de salaire à des réorganisations synonymes de suppressions d'emplois et d'exploitation accrue. Le succès des mouvements récents, en dépit de la campagne de dénigrement à leur encontre, montre que ce chantage ne passe pas.

Des chauffeurs de bus à la police des frontières, les catégories de travailleurs en grève ces dernières semaines de l'année 2022 ont été diverses, car aucune n'est épargnée par le recul des salaires réels face à la hausse des prix. Le quotidien pour des millions de travailleurs pauvres est fait de privations sur le chauffage et la nourriture. Les files d'attente aux banques alimentaires s'allongent et, dans certaines communes, des salles municipales accueillent désormais celles et ceux qui ont trop froid pour rester chez eux.

Le calendrier des grèves prévues en janvier, déjà fourni, devrait se remplir professions et de nouveaux

secteurs votent la grève. C'est la preuve que, pour une large partie des travailleurs, la situation est trop grave pour rester l'arme au pied en attendant les législatives de 2024 et le retour éventuel des travaillistes au pouvoir.

Mais la multiplication de grèves ponctuelles et dispersées n'est pas encore le mouvement d'ensemble nécessaire pour que le monde du travail impose ses intérêts contre ceux des capitalistes. Or les dirigeants syndicaux ne poussent pas vers un tel mouvement. Sous la pression du gouvernement qui les accuse de synchronisation illégale des grèves, ils ont décommandé celles prévues le 24 décembre chez les ambulanciers et les agents de nettoyage des trains, en se gardant bien de consulter les travailleurs concernés.

Pour éviter des mouvements aussi massifs qu'en cette fin d'année, le gouvernement conservateur affiche son intention de durcir encore la législation anti-grève. Raison de plus pour que les travailleurs se donnent les moyens, en 2023, d'unir leurs combats en une lutte d'ensemble!

Thierry Hervé

Partis de gauche : méli-Mélenchon électoral

Les partis de gauche, regroupés dans la Nupes depuis les élections législatives du mois de juin, n'auront pas connu de trêve des confiseurs. Loin de se rassembler autour de la venue du sauveur de Bethléem, ils se divisent à propos du sauveur de leurs postes de députés, ou prétendu tel, Jean-Luc Mélenchon.



En mai, au printemps de la Nupes à Aubervilliers.

Cela commence dans son propre parti, LFI, où la querelle à propos de la démission éventuelle d'Adrien Quattenens, député condamné pour avoir giflé son épouse, masque en fait la guerre pour la succession, ou le maintien, de Mélenchon. Au-delà, la course à la candidature LFI pour la présidentielle de 2027 a commencé.

L'échéance se prépare aussi dans les autres composantes de la Nupes. Les Verts annoncent déjà une liste séparée aux élections européennes de 2024, tremplin évident pour l'élection suivante, la plus importante.

Le PS s'agit en vue d'un congrès au printemps et la revendication de l'indépendance à l'égard de Mélenchon est, ces temps-ci, la figure obligée des responsables socialistes. Quant au PCF, quatrième – ou cinquième – roue du carrosse, qui prépare lui aussi un congrès, il se divise sur cette même question. L'actuel secrétaire général, Fabien Roussel, ex-candidat à la présidentielle, veut continuer sur sa ligne d'indépendance, mâtinée de sorties réactionnaires. L'ancien secrétaire, le sénateur Pierre Laurent, et une série de responsables du PCF

proposent au contraire une union plus étroite avec le reste de la gauche. Les deux se défendent bien entendu de vouloir courber la tête sous les fourches caudines de Mélenchon.

Tous pourtant, dans leur perspective électorale stricte, finiront par se rallier à un seul, ne serait-ce qu'au deuxième tour de l'élection présidentielle. Les institutions de la V^e République le commandent, Mélenchon ne fait que se fondre dans le moule comme, il le rappelle souvent, Mitterrand avant lui. Ce dernier avait bien commencé par s'imposer dans son parti – et par quels coups tordus! – avant de s'imposer à la gauche puis de remporter l'élection. Mélenchon s'efforce donc de suivre l'exemple afin de devenir le candidat unique obligé de la gauche. Il reste aux autres à tenter de défendre leur petit arpent à son ombre, qu'ils viennent de l'écologie, des vieilles cabanes du PCF ou du PS ou de la décomposition de groupes d'extrême gauche. Sur ce terrain peu engageant, ne peuvent pousser que de nouvelles illusions électorales.

Paul Galois

Lisez Lutte de classe

Dans le n° 228 décembre 2022 janvier 2023

52^e congrès de Lutte ouvrière. Textes et discussions

Prix : 2,50 euros. Envoi contre cinq timbres à 1,28 euro.

